



**AMSÉE**

ASSOCIATION MADELINIENNE POUR LA  
SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

**MÉMOIRE DE L'ASSOCIATION MADELINIENNE POUR LA  
SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**

**DÉPOSÉ AUX CONSULTATIONS PUBLIQUES  
DE L'EES SUR LES HYDROCARBURES  
DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

**10 FÉVRIER 2016**

## Table des chapitres

|   |    |
|---|----|
| Préavis.....  | 2  |
| Présentation de l'organisme.....  | 3  |
| Présentation du concept de la sécurité énergétique durable.....                                 | 3  |
| Analyse du projet québécois de développement des hydrocarbures<br>à la lumière des 5 « A »..... | 5  |
| Synthèse de l'application de la sécurité énergétique durable au Québec.....                     | 15 |
| Conclusion.....   | 17 |

## Préavis

*1° Nous tenons à souligner notre appréciation pour l'ensemble des informations recueillies durant cette démarche, mais nous nous questionnons sur la signification de la faible présence des Îles de la Madeleine dans le rapport sommaire du Plan d'acquisition des connaissances additionnelles (PACA), alors que l'archipel sera directement et indirectement affecté par l'ensemble des projets à l'étude. Nous tenons également à souligner notre appréciation pour la tenue des audiences aux Îles de la Madeleine, la présence physique des Commissaires ayant permis de donner une qualité humaine à ce processus autrement déconnecté des réalités de nombreux Québécois et Québécoises.*

*2° Nous tenons, par contre, à dénoncer le manque de cohérence dans l'ordre et la forme de la démarche, ainsi que l'attitude cavalière du gouvernement face aux citoyens du Québec. Les orientations imposées, les délais très courts et constamment modifiés d'étude de documents spécialisés, l'inaccessibilité d'études clef à la compréhension des enjeux jusqu'aux derniers instants, les temps écourtés de prise de parole (10 minutes étant largement insuffisant pour commenter les centaines de pages à l'étude), le nombre démesuré de consultations échelonnées sur des années, l'inexistence de quelque forme de rétroaction, ont tous contribué à épuiser la population et à transformer cette démarche essentielle en parodie de la démocratie. Même un procureur ne peut reposer de façon abusive une même question dans l'espoir d'obtenir une réponse désirée sans se faire accuser d'harcèlement.*

*3° Nous réitérons notre ferme opposition aux orientations fossiles imposées par le gouvernement, tout particulièrement ceux qui touchent au golfe du Saint-Laurent. Nous rappelons également que les projets de développement fossile ont déjà commencé au Québec, alors même que nous répétons notre opposition. Nous insistons, une fois de plus, pour que le Québec suspende l'ensemble des projets en phase d'exploration ou d'exploitation et qu'il se dote d'une stratégie ambitieuse et cohérente de transition énergétique, dans le respect de ses engagements internationaux et des générations futures.*

*4° Par transition énergétique, nous entendons un chantier d'innovation collective, qui verrait le passage de l'état actuel, insoutenable sur le plan énergétique et climatique, à un état futur durable. Ce chantier consiste à inventer et à mettre en œuvre des technologies et des pratiques innovantes qui réduiront progressivement les impacts de notre production et consommation d'énergie, tout en soutenant le développement de nos communautés. Ces innovations passeront, notamment, par la réduction à la source de la consommation, par l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos outils et par la conversion aux énergies renouvelables. La transition énergétique regroupe l'ensemble des mesures comportementales, organisationnelles et techniques à adopter pour évoluer vers un modèle décarbonisé respectant les générations futures.*

## Présentation de l'organisme

L'**Association madelinienne pour la sécurité énergétique et environnementale (AMSÉE)** est un OSBL créé en 2014 dans la foulée du déversement de 100 000L de diesel dans la marina du Cap-aux-Meules. Elle vise à stimuler la mise en place de mesures réduisant les risques et les impacts des événements accidentels - terrestres et maritimes - liés à l'approvisionnement énergétique sur l'archipel et à travers le golfe du Saint-Laurent. Elle vise aussi à contribuer à la réduction de l'empreinte environnementale madelinienne en valorisant la décarbonisation de l'énergie, la réduction à la source des besoins et l'efficacité énergétique. L'organisme participe également à divers démarches de consultation dans le domaine énergétique, dont celle entourant la future politique énergétique du Québec<sup>1</sup>.

Avant sa création, les membres de l'AMSÉE participaient aux consultations à titre personnel ou en association avec d'autres groupes formels et informels. Les arguments avancés durant les dix dernières années ont été bien repris dans le rapport de l'EES-2, dans le rapport 297 du BAPE ainsi que dans les documents de synthèse produit dans le cadre de cette toute dernière démarche. Ainsi, il est de notre avis que la fragilité naturelle des milieux concernés, leur vulnérabilité marquée devant les risques immédiats et à long terme associés au cycle de vie des énergies fossiles, la structure économique basée sur des ressources renouvelables de qualité, les conditions structurelles (climatiques, océanographiques, etc.) hostiles du golfe, le contexte sociopolitique complexe, impliquant de multiples partenaires dans 5 provinces, ainsi que les lacunes au niveau des informations détenues à ces sujets ne sont plus à démontrer, ici.

Nous aimerions plutôt attirer l'attention sur un autre élément, qui semble échapper à l'analyse des études du PACA et qui était pourtant très présent dans la Stratégie énergétique 2006-2015 du Québec : la sécurité énergétique. En recadrant de cette façon l'enjeu, nous proposons de répondre à la question de fond: l'exploitation des ressources fossiles du Québec contribuerait-il à la sécurité énergétique à sa population ou la menacerait-elle?

## Présentation du concept de la sécurité énergétique durable

D'emblée, le concept de sécurité énergétique évoque la notion de garantie d'approvisionnement : avoir une énergie fiable et accessible en quantité suffisante pour répondre à la demande. Il est connu au Québec, voir invoqué par l'industrie de l'énergie et ses associés, pour faire valoir les projets de développement fossile : vu la forte consommation d'énergie fossile au Québec, ainsi que son augmentation anticipée, on nous propose de renforcer la sécurité de l'approvisionnement (c'est-à-dire de l'offre) par le développement de sources de carburant fossile fiables et locales, qui sauront répondre

---

<sup>1</sup> [http://mern.gouv.qc.ca/energie/politique/pdf/lettre/EE\\_20150715\\_099\\_AMSEE.pdf](http://mern.gouv.qc.ca/energie/politique/pdf/lettre/EE_20150715_099_AMSEE.pdf)

à nos besoins tout en créant des nouvelles sources de revenu pour l'État. Plus simplement, on propose que le Québec améliore sa sécurité énergétique en devenant lui-même producteur d'énergie fossile.

Pourtant, en réduisant le concept de sécurité énergétique aux aspects quantitatifs à court terme de son offre, on en évacue l'essentiel. Une politique axée sur la sécurité énergétique doit prendre en compte, de façon systémique, les impacts de l'ensemble des étapes du cycle approvisionnement, (exploration, exploitation, transport, stockage, transformation, distribution et consommation) sur l'accessibilité de l'énergie, et intégrer ceux-ci à l'intérieur d'une politique cohérente structurée<sup>2</sup>.

Plusieurs facteurs viennent nuancer l'importance de l'aspect « offre » : dans le jargon de l'industrie, on réfère souvent aux quatre « A » de la sécurité énergétique<sup>3</sup> pour analyser et évaluer les niveaux de risque, soit : *Availability, Accessibility, Affordability* et *Acceptability*.

Nous proposons, pour notre part, de rajouter un cinquième « A », soit l'élément de résilience, *l'Adaptability*. Depuis les dernières dix années<sup>4</sup>, les considérations climatiques et économiques ont déstabilisé le contexte énergétique, augmentant sensiblement le niveau d'incertitude quant aux conditions de développement. Les exigences associées à l'élasticité de la demande énergétique (intensité énergétique décroissante chez les économies développées) et aux contraintes sur les ressources ont ainsi modifié les façons de penser la sécurité énergétique. En effet, on parle désormais des susmentionnés facteurs en termes de « sécurité énergétique durable ».

### Les 5 « A » de la sécurité énergétique durable

| Critère                 | Dimension abordée   |
|-------------------------|---|
| 1. <i>Availability</i>  | <b>Disponibilité physique</b> : Les facteurs géologiques et physiques de la disponibilité de la ressource énergétique.  |
| 2. <i>Accessibility</i> | <b>Accessibilité géopolitique</b> : Les facteurs géopolitiques encadrant l'accès à la ressource énergétique.  |
| 3. <i>Affordabilité</i> | <b>Accessibilité économique</b> : Les facteurs économiques permettant l'accès à la ressource énergétique à un prix abordable et avantageux en y incluant les coûts indirects et les externalités, de la production à la consommation. |

<sup>2</sup> <http://www.courrierinternational.com/article/chine-les-energies-fossiles-doivent-ceder-la-place>

<sup>3</sup> <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0301421514004960>  
<http://www.drustvo-termicara.com/resources/files/7fa5460.pdf>

<sup>4</sup> Depuis le Sommet du G8 de Gleneagles (Écosse, 6-8 juillet 2005)  
<http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2006-1-page-131.htm>  
[http://aperc.ieej.or.jp/file/2010/9/26/APERC\\_2007\\_A\\_Quest\\_for\\_Energy\\_Security.pdf](http://aperc.ieej.or.jp/file/2010/9/26/APERC_2007_A_Quest_for_Energy_Security.pdf)

|                         |   |  |
|-------------------------|---|--|
| 4. <i>Acceptability</i> | <b>Acceptabilité socio-environnementale</b> | : Les facteurs socio-environnementaux encadrant l'accès à la ressource à un coût social et environnemental acceptable, de la production à la consommation. |
| 5. <i>Adaptability</i>  | <b>Adaptabilité</b>                         | : Les facteurs adaptatifs de la ressource énergétique face aux contraintes évolutives, de la production à la consommation.                                 |

## Analyse du projet québécois de développement des hydrocarbures à la lumière des 5 « A »

### 1) Availability / Disponibilité physique

Depuis les découvertes de gisements non-conventionnels et le développement de technologies capables d'en soutirer les ressources, les hydrocarbures semblent être présents partout. Pourtant, leur disponibilité en termes absolus (mondiaux) est nécessairement limitée dans le temps, en raison de leur caractère non-renouvelable. Selon plusieurs (dont l'Agence internationale de l'énergie<sup>5</sup>), nous atteignons désormais le « pic pétrolier », moment où la moitié des ressources conventionnelles exploitables a été extraite. La première moitié aura été extraite en cent ans, avec une grande accélération de l'exploitation dans les années 1950; aujourd'hui, nous n'en avons peut-être pas assez pour un autre siècle, selon les « pessimistes »; peut-être assez pour 200 ans, selon les « optimistes »<sup>6</sup>. Cependant, même si les réserves sont encore amplement suffisantes pour répondre aux besoins immédiats, ce qu'il reste des ressources est de plus en plus coûteux à exploiter, pour diverses raisons techniques, financières, sociales etc.

La disponibilité est plus encore restreinte par des considérations climatiques. Un des concepts suggérés pour gérer nos émissions de gaz à effet de serre (GES) est le « budget carbone », qui prévoit combien de tonnes équivalentes de CO<sub>2</sub> nous pouvons encore émettre dans l'atmosphère avant de dépasser des concentrations qui causeront une augmentation de la température mondiale moyenne de plus de 2°C. Selon cette approche, notre « budget carbone » résiduel est de quelques 1340 GT eq CO<sub>2</sub>, pour l'ensemble des activités humaines<sup>7</sup>. Si l'on compare cela aux quantités de carbone contenues dans les réserves d'hydrocarbures exploitables à l'échelle mondiale, ce

<sup>5</sup> <https://www.iea.org/aboutus/faqs/oil/>

<sup>6</sup> APERC; peu importe la définition que l'on donne au « pic pétrolier » - de l'offre, de la demande, des prix, bref, il s'agit nécessairement d'une ressource limitée, dont les réserves s'épuisent irrévocablement.

<sup>7</sup> GIEC; H. Mead; IPCC 5.

« budget carbone » implique que 80% de ces réserves doit demeurer inexploité. Suivant cette logique, nous manquerons donc nécessairement de pétrole exploitable et devrons inexorablement le remplacer par autres choses, à l’horizon d’une génération.

Comment distribuer les ressources restantes? On parle souvent de « dette carbone » pour évoquer les responsabilités respectives des collectivités dans la déstabilisation climatique. À l’image du « pollueur-payeur », il en reviendrait aux pays industrialisés de financer une part des travaux de lutte aux changements climatiques qui correspond à l’avantage qu’ils en ont tiré. À ce titre, le Québec a un rôle prépondérant à jouer, tant de par sa haute consommation énergétique historique que par l’accès privilégié qu’il a aux autres formes d’énergie<sup>8</sup>. Dans le meilleur des scénarios envisagés, notre budget carbone serait de 2.1 Gt eq Co2. Le respect de cette cible implique des réductions de l’ordre de 40% de nos émissions de GES à l’horizon de 2020, soit près du double de ce que nous propose actuellement le gouvernement Couillard<sup>9</sup>. À l’horizon de 2050, notre société devra devenir effectivement « carbo-neutre », c’est-à-dire devenir un émetteur net nul de GES : l’ensemble de nos émissions devra être compensé par des mesures de fixation permanente du carbone au sol.

Localement, la disponibilité d’hydrocarbures commercialement exploitables est estimée à quelques 2,8 milliards de pieds cube de gaz naturel et 140 500 barils de pétrole sur la durée de vie du puits moyen sur Anticosti. Ces quantités correspondent à 113% de notre consommation actuelle annuelle en gaz naturel, sur un horizon de 25 ans. Qu'en est-il du potentiel solaire? Éolien? Géothermique? Et question réduction et efficacité énergétique, ne siégeons-nous pas sur un gisement de négawatt?

## **2) Accessibility / Accessibilité géopolitique**

La sécurité énergétique dépend également de la capacité d’acheminer l’énergie à ses utilisateurs, soit de l’existence des infrastructures nécessaires à son exploitation et distribution, ainsi que de la stabilité des conditions sociopolitiques assurant son exploitation soutenue et son transport régulier.

L’accessibilité des énergies fossiles dépend donc de grands investissements, qui ne peuvent être réalisés sans l’assurance de contrats de vente à long terme<sup>10</sup> ou support massif du secteur public. Or, ces investissements semblent particulièrement notables au Québec, qui arrive tard sur un marché saturé et dominé déjà par des joueurs performants. L’étude sur les avantages et désavantages concurrentiels de l’exploitation des

---

<sup>8</sup> <http://mitigation2014.org/report/publication>

<sup>9</sup> Gignac, R. 2014. IRIS. Cite sur <http://www.harveymead.org/2014/07/16/paris-2015-1-le-budget-carbone-de-lhumanite/>

<sup>10</sup> [http://aperc.ieej.or.jp/file/2010/9/26/APERC\\_2007\\_A\\_Quest\\_for\\_Energy\\_Security.pdf](http://aperc.ieej.or.jp/file/2010/9/26/APERC_2007_A_Quest_for_Energy_Security.pdf)

hydrocarbures au Québec (GEC-N05) souligne l'ampleur des investissements nécessaires pour développer cette industrie encore naissante au Québec, tout particulièrement dans le secteur de la distribution, ce qui réduit sensiblement la compétitivité des hydrocarbures québécois. Et ce malgré l'avantage que représente la voie navigable du Saint-Laurent et la proximité des marchés associés au Brent.

L'infrastructure existante est vieillissante et commence à présenter des risques pour la santé publique, comme en témoigne le nombre grandissant de déversements, écoulements et fuites recensés dans les dernières années. Une mise à niveau s'impose et l'engagement des fonds publics dans le développement de la filière n'en sera que plus grand.

Pourtant, le contexte géopolitique est peu favorable à cet investissement :

- 1- Le prix du baril s'effondre, notamment à cause des surplus majeurs de pétrole et de gaz sur les marchés. Un règlement politique des différends entre les partis impliqués semble peu probable à court ou moyen terme. Les investisseurs mettent sur la glace des projets déjà démarrés, notamment en Alberta.
- 2- Parallèlement, on commence à craindre les impacts à moyen terme de la « bulle carbone », une notion promue par l'économiste Jeff Rubin, suggérant que la valeur des entreprises œuvrant dans le secteur fossile est largement surévaluée en comparaison avec les possibilités réelles d'extraction future. En raison du « budget carbone », les réserves inexploitées constituent des actifs voués à perdre toute valeur. Un mouvement de désinvestissement prend de l'ampleur : de moins en moins de capitaux privés sont donc disponibles pour entretenir le secteur. Les grands investisseurs sentent la mauvaise affaire : parmi les plus notables membres du mouvement, qui inclut désormais des villes, des associations et OBNL, des universités et des fonds d'investissement<sup>11</sup>, appuyés par des groupes notoires comme le « Risky Business Project » qui a produit en 2014 une évaluation inter-sectorielle des risques financiers associés aux changements climatiques aux États-Unis.
- 3- La pression monte pour réduire les investissements étatiques dans le secteur. Plusieurs espèrent trouver suite à la COP-UNFCCC de Paris l'occasion de mettre en place un processus de suppression effective des subventions à l'industrie des hydrocarbures<sup>12</sup>. Il s'agit d'un des principaux mécanismes par lesquels les réels

---

<sup>11</sup> <http://gofossilfree.org/commitments/>

<sup>12</sup> Le Canada a signé, avec une quarantaine d'autres pays, une lettre demandant l'élimination des subventions à l'industrie des énergies fossiles. Il s'agit également d'une promesse électorale du gouvernement Trudeau.  
[http://ici.radio-canada.ca/emissions/les\\_annees\\_lumiere/2009-2010/chronique.asp?idChronique=391995](http://ici.radio-canada.ca/emissions/les_annees_lumiere/2009-2010/chronique.asp?idChronique=391995)



coûts de la production des hydrocarbures pourront être reflétés dans les prix à la consommation, pour égaliser le champ de compétition entre les énergies fossiles et les énergies renouvelables. Il s'agit également d'un engagement officiellement pris par les pays du G-20 en 2010, à Toronto, mais qui tarde à se matérialiser, et ce malgré les balises facilitantes de l'entente. Par exemple, on n'y vise que la réduction de ces subventions qui sont a) inefficaces et qui b) encouragent le gaspillage énergétique<sup>13</sup>. Selon un tout récent rapport de Oil change international, les pays de l'OCDE investissent encore quelques \$452 milliards annuellement dans le secteur<sup>14</sup>, de l'argent qui pourrait être mieux investi ailleurs. Pourtant, le *think tank* Copenhagen Consensus (2014) calcule que la réduction progressive des subventions au secteur fossile (de la production à la consommation) et la redistribution des sommes économisées vers les secteurs de l'efficacité énergétique<sup>15</sup> et des énergies renouvelables<sup>16</sup> (proposant de doubler le taux de croissance de chaque) pourrait représenter des bénéfices directs et indirects cumulatifs 15 fois supérieurs aux investissements requis.

Le climat sociopolitique québécois et la volonté du gouvernement de développer cette filière offrent des conditions intéressantes pour un acheteur potentiel, qui voudrait diversifier et sécuriser son approvisionnement. Mais dans un marché aussi compétitif, avec des joueurs aussi établis, le prix de production constitue une condition de succès incontournable. Or, au Québec, il n'y a ni expertise, ni culture, ni main d'œuvre qualifiée, peu d'entreprises de support, d'énormes distances et peu ou pas d'infrastructures de transport... Tout le contraire des autres producteurs *high cost*, qui, comme la Norvège, éponge les hauts coûts associés à une production soumise à d'exigeantes normes sociales et environnementales.

Cela nous amène au 3e facteur de sécurité énergétique: la sécurité économique.

---

<http://www.iisd.org/gsi/news/fossil-fuel-subsidy-reform-big-climate-talks-and-agreement>

<sup>13</sup> OECD, 2010. Analysis of the scope of energy subsidies and suggestions for the G-20 initiative. IEA, OPEC OECD, World Bank joint report. En ligne <http://www.oecd.org/env/45575666.pdf>

<sup>14</sup> Selon un article par McDiarmid, M. 2015. « G-20 countries spend \$450B a year on fossil fuel subsidies, study says ». Site web de la CBC. En ligne <http://www.cbc.ca/news/politics/g20-fossil-fuel-subsidies-450b-1.3314291>. Page consultée le 27.11.2015.

<sup>15</sup> L'objectif étant de doubler les taux de croissance du secteur de l'efficacité énergétique, pour passer de 1.2% à 2.4% par année à l'échelle mondiale. En 2006, l'AIE estimait un coût de \$3,2 trillion pour un tel effort, allégé par des économies de l'ordre de \$3 trillion en économies d'énergie et associés d'une croissance du PIB de 0.1% pour chaque 1% de gains obtenus. Cité sur la page web du Copenhagen Consensus : <http://www.oecd.org/env/45575666.pdf>

<sup>16</sup> L'International Renewable Energy Association (IRENA) estime les coûts d'un tel effort à \$ 448 milliards, sans compter les économies associées à la réduction des émissions de GES et de la pollution atmosphérique associée à la combustion d'énergies fossiles, estimant les ratios coûts-bénéfices à 0.72 – 0.92. Cité sur page web du Copenhagen Consensus : <http://www.oecd.org/env/45575666.pdf>

### **3) Affordability / Accessibilité économique**

Les modélisations proposées suggèrent que l'exploitation des hydrocarbures sur l'île d'Anticosti nécessitera des investissements de 89 à 133 milliards de dollars et pourrait générer des bénéfices nets de 71 à 75 milliards de dollars, selon l'option retenue. La part du gouvernement revient à 46 à 48 milliards de dollars sur 75 ans, sous forme de redevances, impôts et ristournes, soit quelques 625 millions de dollars annuellement, en moyenne, l'équivalent de 1,25% du budget annuel québécois actuel.

Lié par ses ententes internationales, le Québec devra transiger ses produits à des prix concurrentiels, déterminés sur les bourses spéculatives et affectés par un nombre important de facteurs sociopolitiques et économiques mondiaux. Les revenus prévus sont calculés à partir d'un baril à 90,28\$ en moyenne en 2020 sur le Brent et à 122,17\$ en 2045 : ils pourraient aisément être réduits de moitié. On voit, par ailleurs, les répercussions qu'un baril à 40\$ a sur les économies dépendantes du secteur extractif. Il faut se demander, quelle est la marge de profit jugée acceptable par Québec? Quelles mesures seront prises pour favoriser une gestion à la norvégienne plus qu'à l'albertaine?

Autrement, comment ces marges de profit seront-elles affectées par les « meilleures pratiques » industrielles en matière de développement des hydrocarbures promises par le gouvernement. Comment les produits québécois resteront-ils compétitifs face aux producteurs moins scrupuleux, ou encore avantagés par leur expérience, leur proximité aux marchés, leur contexte géographique ou politique, etc. ?

Et comment ces marges de profit seront-elles affectées si le Québec s'impose des objectifs d'autosuffisance énergétique? Dans les études proposées, elles sont attribuables à une commercialisation sur les marchés continentaux et d'outre-mer. Pourtant, la production de gaz naturel nous est présentée en fonction de la consommation actuelle, et le gouvernement insinue inclure la conversion des infrastructures à base de pétrole au gaz naturel dans sa stratégie de lutte aux changements climatiques (comme Hydro-Québec vient de l'introduire aux Îles-de-la-Madeleine pour le chauffage de sa clientèle), en visant des réductions d'émissions de 37,5% d'ici 2030. On nous laisse entendre qu'en plus, nous serions en mesure de faire ceci avec nos propres ressources, pour ainsi réduire notre écart commercial. Le gouvernement aurait-il finalement réussi à trouver comment obtenir simultanément le beurre et l'argent du beurre?

Ainsi, pour apprécier pleinement la signification des revenus promis, il faudrait premièrement savoir ce que cela risque de coûter au contribuable. Le gouvernement est présentement déjà actionnaire, à 30%, de la corporation SEC Anticosti. Devons-nous nous attendre à des investissements proportionnels à l'avenir, de l'ordre de 27 à 40 milliards? En tant que partenaire majeur de l'exploitation sur Anticosti, Québec sera-t-il redevable

en cas d'accidents nécessitant mitigation, restauration et compensation? Comment les coûts encourus s'inscrivent-ils dans les projections des retombées espérées?

Et si celles-ci sont calculées sur les prochains 75 ans, comment est-ce que cela se compare avec nos objectifs de décarbonisation de l'économie? Chaque puits est dit exploitable sur 25 ans. Si on part de l'année 2020, soit la date de début de l'exploitation soumise dans les études, les premiers puits seraient encore potentiellement actifs en 2050, date à laquelle le gouvernement se propose d'approcher des émissions nationales de GES nettes de zéro la cible actuelle est de 80%. Comment prévoit-on compenser les émissions alors projetées pour un autre 50 ans?

Les coûts à considérer ne sont donc pas strictement monétaires, mais touchent également aux coûts non-économiques, plus difficiles à évaluer. Où sont inclus les coûts associés aux risques de contamination des milieux naturels et d'impacts sur la qualité de vie (aspects sociaux) : la pollution de l'air, de l'eau des sols agricoles, des milieux humides, tous traversés par les possibles pipelines projetés, tous offrant des services écologiques et économiques incalculables pour la collectivité. Et les coûts associés aux coupes faites ailleurs pour permettre l'investissement dans les ressources fossiles? Les coûts des initiatives abandonnées, car incompatibles avec les visées fossiles? Et les coûts culturels et sociaux associés à une industrialisation lourde de secteurs encore peu développés dans les « régions ressources »? Prévoyons-nous créer une nouvelle génération de villes fantômes, une fois les puits taris?

Comment évaluer « ce qu'on peut se permettre de payer en termes de risque ou de destruction naturelle ou sociale »? Quel est le juste prix à payer? Car entendons-nous, le facteur zéro n'existe pas et les incidents de contamination ne sont pas une question de possibilité mais de probabilité. Quelle est le prix que nous acceptons de payer?

#### **4) Acceptability / L'acceptabilité socio-environnementale**

L'acceptabilité sociale, épine dans le talon de l'industrie s'il en est une, figure parmi les éléments à l'étude de la présente démarche. Or, si on se fie à la grogne populaire soutenue, l'acceptabilité des projets fossiles est loin d'être acquise. Pour tout argument invoquant l'importance de cette industrie pour l'avenir économique et industriel du Québec, des arguments foisonnent pour en illustrer les coûts. Dans le meilleur des cas, les risques et inconvénients associés balancent les bénéfices, laissant croire aux Québécois qu'ils ne tireront pas plus de 4 trente-sous pour leur piasse. Les populations des provinces et États touchés par l'exploitation se cabrent et documentent les préjudices cumulés : puits et rivières contaminés, sols incultes, pollution atmosphérique, maladies, cancers... Plusieurs projets récents sont ainsi morts au feuilleton, comme les projets de pipeline Keystone XL et le Northern Gateway, et ce à cause de leur flagrante non-

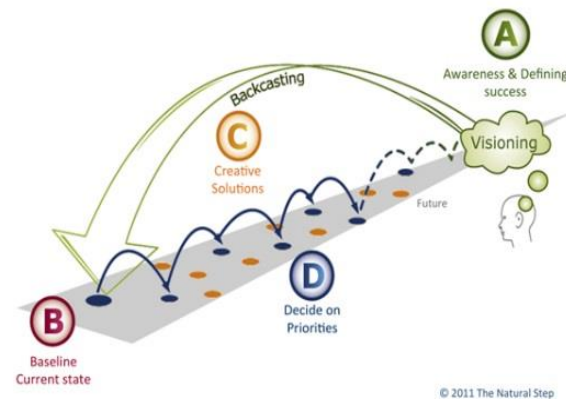
acceptabilité sur le plan social et environnemental, soit leur incompatibilité avec les objectifs sociaux et environnementaux défendus par les populations concernées.

Le mécanisme de « consultation » adopté par le gouvernement pour encadrer ses relations avec la population ne présage rien de bon. Ironiquement, même dans la présente démarche, on n'étudie pas les facteurs d'acceptabilité sociale, mais les « mécanismes de consultation et de concertation favorisant l'acceptabilité des communautés et l'aménagement durable des territoires »<sup>17</sup>. Le gouvernement promoteur ne cherche pas à savoir pourquoi quelqu'un soutient ou s'oppose au projet, mais comment lui faire accepter le projet. La nuance peut peut-être sembler ténue, mais elle est importante.

Dès le départ, la démarche suscite la contestation, ouvrant sur l'énoncé du « préjugé favorable pour l'exploitation d'hydrocarbures en sol québécois ». Il n'est donc pas question d'établir une relation privilégiée d'échange dynamique et de négociation entre les bénéficiaires et les intendants d'une ressource publique, mais de faciliter un exercice de communication à sens unique, où chacun s'écoute parler, à tour de rôle. C'est un dialogue de sourds, peinturé en concertation au grand pinceau.

Pourtant, des mécanismes de consultation participative sont bien connus ailleurs dans le monde. Prenons le modèle établi par The Natural Step, appliqué par des milliers de corporations, municipalités, institutions académiques et OBNL à travers le monde, qui a permis de définir des stratégies de développement durable et des plans d'action offrant un nombre maximal d'opportunités d'innovation, d'efficacité économique et de réduction des inégalités et iniquités sociales et écologiques<sup>18</sup>.

La démarche The Natural Step est schématisée ci-contre : à partir d'un objectif identifié (A), il est possible, par la méthode du « backcasting » (B) de définir les étapes à réaliser pour son atteinte et les obstacles à surmonter (C), puis, de définir les priorités d'action (D). Il est crucial que la participation de population soit sollicitée dès le début du processus, c'est-à-dire au moment de



SOURCE : [HTTP://WWW.NATURALSTEP.CA/ABCD](http://www.naturalstep.ca/abcd)

<sup>17</sup>Rapport complet p.13. <http://hydrocarbures.gouv.qc.ca/documents/Document-Consultation-Complet.pdf>

<sup>18</sup> Selon la description de la démarche, présentée sur la page web de l'organisation, en ligne : <http://www.thenaturalstep.org/>.

l'identification des objectifs à atteindre, afin que ceux-ci puissent refléter les valeurs de la société impliquée.

L'identification des cibles à atteindre est le fruit de négociations entre des parties égales, pour favoriser le consensus social. Une fois les cibles adoptées, il devient possible d'identifier les obstacles prévisibles et de prévoir la mise en place de conditions favorables à l'émergence de solutions innovantes. Il devient alors possible de prioriser, selon les ressources qu'on est prêt collectivement à contribuer à la démarche, les objectifs intermédiaires et les actions à réaliser.

Si le gouvernement a consulté la population dans la présente démarche (EES 1 et 2, multiples BAPE, Politique, EES répétées, CAPA, loi éventuelle, etc.), c'est en l'absence d'une vision d'ensemble, qui donnerait une forme et une direction compréhensibles à ses actions, autre que sa volonté de développer les hydrocarbures du Québec. Or, à tout moment, plus ou moins un Québécois sur deux est contre le développement de cette filière au pays dans un avenir plus ou moins long<sup>19</sup>. Dans tous les cas, les gens avouent méconnaître les enjeux énergétiques du Québec et éprouver un sentiment d'impuissance pour en affecter le cours<sup>20</sup>.

## **5) Adaptability / Adaptabilité**

Dans un contexte global d'incertitude, de variabilité climatique et économique croissantes, la résilience du système énergétique est d'importance critique. Il s'agit peut-être de l'aspect sécuritaire le plus important, vu le contexte. Le système d'approvisionnement énergétique, au cœur du développement économique et social, doit pouvoir s'adapter aux nouvelles formes que prennent ces derniers, afin d'en soutenir

---

<sup>19</sup> Les statistiques changent selon l'identité du client le contexte du questionnaire: 6 personnes sur 10 sont pour le développement de la filière fossile au Québec, mais 6 personnes sur 10 sont contre des projets particuliers. Sondages consultés :

CIRANO, 2014 (<http://www.cirano.qc.ca/files/publications/2015RP-08.pdf>)

Institut du Nouveau Monde, 2015 ([http://inm.qc.ca/wp-content/uploads/2015/11/edq2015\\_sondage.pdf](http://inm.qc.ca/wp-content/uploads/2015/11/edq2015_sondage.pdf))

SOM, 2013 – pour Équiterre:

([http://www.equiterre.org/sites/fichiers/r13234v2p1equiterrehydrocarbures\\_0.pdf](http://www.equiterre.org/sites/fichiers/r13234v2p1equiterrehydrocarbures_0.pdf))

Les sondages spécifiques à des projets (port Cacouna, Pipeline Energy-Est de TransCanada) ont été réalisés pour les grands groupes environnementaux (Nature Québec, Équiterre, Fondation David Suzuki, Greenpeace) :

[http://www.equiterre.org/sites/fichiers/r13234v2p1equiterrehydrocarbures\\_0.pdf](http://www.equiterre.org/sites/fichiers/r13234v2p1equiterrehydrocarbures_0.pdf)

<http://www.davidsuzuki.org/fr/medias/communiques-de-presse/2014/11/nouveau-sondage-som-sur-energie-est-71-des-quebecois-sont-en-desaccord-avec-le-t/>

<sup>20</sup> <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/441211/un-manque-de-connaissance-des-enjeux-energetiques-au-quebec>

la progression. Cependant, ceux-là mêmes sont en pleine transition, alors que les sources d'énergie fossile tarissent et que le réseau de distribution vieillit, montrant d'importants signes d'usure, ce qui appelle d'importants investissements :

- Des nouvelles formes d'énergie apparaissent, le nombre de producteurs augmente, le prix baisse;
- Des contraintes environnementales croissent, tant du point de vue de la vulnérabilité des écosystèmes que des attentes sociales et légales;
- La demande migre vers les nouvelles formes d'approvisionnement énergétique, souvent sous forme modulaire, décentralisée et adaptée aux conditions locales des usagers, dont les prix rivalisent avec ceux des énergies anciennes;
- Une instabilité politique, économique, sociale et écologique rend les gros projets plus risqués.

Ainsi, afin de réduire la vulnérabilité du système aux chocs anticipés, tant sur le plan économique de la production que sur le plan social, associé aux habitudes et tendances de consommation et d'acceptabilité, le système doit pouvoir se transformer en fonction des signaux envoyés par les marchés et la population. Or, ces signaux ne sont aucunement favorables, à moyen ou long terme, pour les hydrocarbures fossiles. Pourquoi le gouvernement investirait-il dans un secteur dont un nombre croissant de spéculateurs financiers, assureurs, scientifiques et intervenants sociaux prédisent la chute inévitable?

Il en revient au gouvernement de mettre en place des mesures qui faciliteront cette adaptation, en élaborant des mécanismes de gestion et d'autorégulation qui sauront favoriser les comportements désirables et réduire l'intérêt de ceux jugés non-désirables. Or, à l'échelle de la planète, nous nous donnons comme objectif singulier de réduire notre empreinte écologique sans mettre en péril notre prospérité économique (matérielle). Ainsi, une politique énergétique judicieuse viserait à mettre en place des structures d'incitatifs financiers, organisationnels et sociaux qui rendent la **transition énergétique** de plus en plus attrayante pour les entreprises et les citoyens privés.

La seule question qui se pose est à savoir quelle politique québécoise relative aux hydrocarbures soutiendra le plus efficacement cet objectif. Selon nous, celle-ci devra impérativement encadrer le processus de remplacement des hydrocarbures dans l'assiette énergétique des Québécois par des mesures qui permettront de:

- repenser les modes de consommation énergétique, de façon à innover dans nos habitudes;
- réduire la consommation globale, améliorer son efficacité;
- remplacer les carburants fossiles par des formes renouvelables d'énergie;

Une telle politique devra également prévoir des mesures de compensation ou de soutien pour ces secteurs qui devront assurer la réalisation de cette transition. Ici, un ensemble d'incitatifs à la transition, adressés aux fournisseurs énergétiques, seraient de mise.

Arrêtons de subventionner les hydrocarbures : soutenons les efforts de conversion aux énergies renouvelables.

Une politique de développement énergétique devrait donc assurer l'adaptabilité de son système, de façon à suivre l'évolution, parfois rapide, des contraintes et des besoins énergétiques et à intégrer les nouvelles technologies vertes harmonieusement à son réseau d'approvisionnement. Or, en investissant dans le secteur des énergies fossiles, le gouvernement ferait non seulement reculer le Québec dans son parcours vers une économie verte, mais réduirait les incitatifs et sa capacité à s'adapter à la transition énergétique mondiale.

## Synthèse de l'application de la sécurité énergétique durable au Québec

Le tableau suivant résume la position de l'AMSÉE, à savoir que la sécurité énergétique doit être analysée dans son entièreté et que le développement des hydrocarbures menacerait davantage la sécurité énergétique du Québec qu'il n'y contribuerait.

| FACTEURS DE LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE À CONSIDÉRER  | ANALYSE DE CES FACTEURS QUANT AU DÉVELOPPEMENT DES HYDROCARBURES  | ANALYSE DE CES FACTEURS QUANT À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE  |
|---|---|--|
| <b><i>Availability / Disponibilité physique</i></b>   |   |  |
| Les facteurs géologiques et physiques de la disponibilité de la ressource énergétique.  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Potentiel à Anticosti, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie. Recours probable à la fracturation requis. Disponibilité incertaine.</li> <li>• Potentiel non démontré dans le golfe (Old Harry et Îles de la Madeleine)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Potentiel d'économie d'énergie certain et disponible.</li> <li>• Potentiel hydroélectrique, éolien, solaire, géothermique, biogaz et biomasse variable mais disponible.</li> </ul>  |
| <b><i>Accessibility / Accessibilité géopolitique</i></b>  |   |  |
| Les facteurs géopolitiques encadrant l'accès à la ressource énergétique.  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Infrastructures de transport et de distribution inexistante et coûteuses dans les régions potentiellement productrices éloignées.</li> <li>• Contexte géopolitique défavorable aux investissements publics dans les énergies fossiles. Conflits interprovinciaux et revendication des premières nations possibles dans le Golfe.</li> </ul>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Infrastructures majoritairement existantes ou circuits courts.</li> <li>• Les régions éloignées (ex: réseau autonome des Îles de la Madeleine) bénéficient de ce type de circuit court et sont ouvertes aux nouvelles technologies en développement durable qui réduiraient leur pétrodépendance.</li> <li>• Contexte géopolitique favorable aux énergies de transition.</li> </ul> |
| <b><i>Affordability / Accessibilité économique</i></b>  |   |  |
| Les facteurs économiques permettant l'accès à la ressource énergétique à un prix abordable et avantageux en y incluant les coûts indirects et les externalités, de la | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coûts de production plutôt élevé et probablement croissant.</li> <li>• Coût très élevés en régions éloignées et en réseau autonomes</li> <li>• Profit plutôt faible et partiellement public.</li> <li>• Coûts sociaux et environnementaux associés.</li> <li>• Risque d'impacts et d'accidents à coûts potentiellement élevés et publics.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coûts de production faibles à élevés, mais décroissants.</li> <li>• Coûts potentiellement moins élevés que l'option hydrocarbure en réseau autonome</li> <li>• Coûts sociaux et environnementaux moindre.</li> <li>• Risques d'impacts et d'accidents plus faibles.</li> <li>• Gain de crédits carbone.</li> </ul>  |



|  |   |  |
|--|---|--|
| production à la consommation.  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Crédits carbone à compenser.</li> </ul>  |  |
| <b>Acceptability / Acceptabilité socio-environnementale</b>  |   |  |
| Les facteurs socio-environnementaux encadrant l'accès à la ressource à un coût social et environnemental acceptable, de la production à la consommation. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acceptabilité sociale variable et incertaine</li> <li>• Acceptabilité faible quant aux potentiels impacts sur l'eau, l'air et la biodiversité.</li> <li>• Préjugé favorable gouvernemental.</li> <li>• Absence de vision d'ensemble de l'appareil gouvernemental et de véritable mécanisme de consultation participative.</li> <li>• Populations impliquées (en zone productrice) se sentent soumises aux volontés d'ailleurs (des zones consommatrices)</li> </ul>                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acceptabilité sociale plus grande</li> <li>• Acceptabilité modérée quant à l'impact sur le paysage.</li> <li>• Zone productrice généralement plus près de zone de consommation, les circuits courts favorisent l'acceptabilité des populations concernées.</li> </ul>   |
| <b>Adaptability / Adaptabilité</b>   |   |  |
| Les facteurs adaptatifs de la ressource énergétique face aux contraintes évolutives, de la production à la consommation.                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Circuits longs à multiples étapes entre la production et la consommation, complexes.</li> <li>• Infrastructures en place vieillissantes, survenue et potentiel d'accident grave.</li> <li>• Instabilité économique; prix volatile, spéculation et effondrement.</li> <li>• Contrainte climatique, "budget carbone" mondial limitant les émissions futures.</li> <li>• Demande migrant vers des énergies moins polluantes.</li> <li>• Énergie non renouvelable, vulnérabilité inéluctable.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Circuits généralement plus courts, modulaires, systèmes moins complexes avec rétroaction plus directe.</li> <li>• Peu de survenue ni potentiel d'accident grave</li> <li>• Moins spéculatif</li> <li>• Compatible avec la contrainte climatique et le budget carbone</li> <li>• Demande croissante</li> <li>• Énergie renouvelable, durable.</li> </ul> |

## Conclusion

Devant l'ampleur du projet fossile, dont le gouvernement du Québec se fait actuellement promoteur, il nous semble impératif d'examiner avec précaution et discernement les raisons qui en motivent la poursuite. Si le développement de la filière des hydrocarbures doit, premièrement, répondre à nos besoins énergétiques et, deuxièmement, contribuer à notre développement par des retombées économiques, les mêmes sommes ne produiraient-elles pas de meilleurs résultats en étant investies ailleurs, notamment dans les énergies renouvelables et la transition énergétique? Un nombre croissant d'études démontre que la rentabilité des investissements dans ce domaine dépasse systématiquement ceux fait dans le secteur fossile<sup>21</sup>, alors que la disponibilité, l'accessibilité et la volatilité des hydrocarbures rendent leur développement risqué à bien des égards.

Quelques autres questions nous laissent également perplexes quant à la maturité avec laquelle le gouvernement aborde la question énergétique...

Pourquoi le « Plan d'action hydrocarbures » ne contient-il pas, principalement, des mesures de réduction de leur consommation? Pourquoi est-ce que le gouvernement se contente de proposer des démarches jugées « timides » par grand nombre d'intervenants, notamment dans le domaine des transports, utilisé pour justifier le développement de la filière fossile? Poser la question est-il y répondre?

Oui, il en coûte au Québec d'importer les hydrocarbures nécessaires à son fonctionnement;

Oui, les hydrocarbures vont rester dans l'assiette énergétique des Québécois encore un certain temps;

Oui, l'exploitation des ressources fossiles représente une source de revenu considérable pour des régions productrices établies...

Mais il s'agit d'une source de revenus qui se tarie, d'un jeu qui tire inévitablement à sa fin, pour être remplacé, le plus rapidement peut-on espérer, par des sources d'énergie qui ne compromettent pas l'ensemble des acquis humains modernes. Ayant opté pour le développement de fluides tout autrement précieux, le Québec accuse de sérieux délais dans le secteur fossile par rapport à ses potentiels concurrents et arrive tard dans cette course qui tire déjà à sa fin. Le gouvernement s'est-il laissé séduire par le miroitement de revenus faramineux, agités habilement par des intérêts privés? Il commettrait une grave erreur stratégique en s'engageant sur ce terrain. On ne s'improvise pas expert : refusons le pari des hydrocarbures, misons sur nos forces démontrées. Nous sommes propriétaires d'un des plus grands producteurs d'énergie renouvelable au monde avec Hydro-Québec et ses filières<sup>22</sup> : Élargissons les possibles, redéfinissons le terrain de jeu, devenons un véritable leader en matière de prospérité durable.

Car après tout, le gouvernement nous dit qu'ensemble, on fait avancer le Québec. Assurons-nous que ce soit dans le bon sens!

---

<sup>21</sup> <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/412186/les-messagers-de-l-apocalypse-climatique>

[http://www.wwf.se/source.php/1169157/Stern%20Report\\_Exec%20Summary.pdf](http://www.wwf.se/source.php/1169157/Stern%20Report_Exec%20Summary.pdf)

<sup>22</sup> <http://www.hydroquebec.com/a-propos-hydro-quebec/qui-sommes-nous/pdf/hydro-quebec-en-bref-juin-2015.pdf>